

TAUX DE COUVERTURE FLOTTANTS

TAUX DE COUVERTURE FLOTTANTS	PANIER DE TITRES D'UN INDICE		PARTS LIÉES À UN INDICE		CONTRATS À TERME SUR UN INDICE ¹	
	ANCIEN TAUX	NOUVEAU TAUX	ANCIEN TAUX	NOUVEAU TAUX	ANCIEN TAUX	NOUVEAU TAUX
1. DJIA	3,50 %	3,50 %	4,00 %	4,00 %	3,75%	3,75%
2. NASDAQ 100	4,75 %	4,75 %	5,00 %	5,00 %	5,00%	5,00%
3. NASDAQ Composite	4,50 %	4,50 %	4,25 %	4,25 %	4,75 %	4,75 %
4. NYSE Composite	4,00 %	4,00 %	4,00 %	4,00 %	4,25 %	4,25 %
5. NYSE U.S. 100	3,75 %	3,75 %	3,75 %	3,75 %	s.o.	s.o.
6. Russell 1000	3,75 %	3,75 %	4,25 %	4,25 %	4,00 %	4,00 %
7. Russell 2000	4,75 %	4,75 %	5,00 %	5,00 %	5,00 %	5,00 %
8. Russell 3000	3,75 %	3,75 %	4,25 %	4,25 %	4,00 %	4,00 %
9. S&P 100	3,75 %	3,75 %	4,25 %	4,25 %	s.o.	s.o.
10. S&P 500	3,75 %	3,75 %	4,25 %	4,25 %	4,00 %	4,00 %
11. S&P Mid Cap 400	3,75 %	3,75 %	4,25 %	4,25 %	4,00 %	4,00 %

TAUX DE COUVERTURE POUR LES ERREURS DE SUIVI

TAUX DE COUVERTURE POUR LES ERREURS DE SUIVI	ANCIEN TAUX			NOUVEAU TAUX ²		
	Indice et parts	Indice et contrats à terme	Parts et contrats à terme	Indice et parts	Indice et contrats à terme	Parts et contrats à terme
1. DJIA	1,00 %	1,50 %	1,50 %	1,00 %	1,50 %	1,50 %
2. NASDAQ 100	1,00 %	1,50 %	1,50 %	1,00 %	1,50 %	1,50 %
3. NASDAQ Composite	1,00 %	1,50 %	1,50 %	1,00 %	1,50 %	1,50 %
4. NYSE Composite	1,00 %	1,50 %	1,50 %	1,00 %	1,50 %	1,50 %
5. NYSE U.S. 100	1,00 %	s.o.	s.o.	1,00 %	s.o.	s.o.
6. Russell 1000	1,00 %	1,50 %	1,50 %	1,00 %	1,50 %	1,50 %
7. Russell 2000	1,42 %	1,92 %	1,92 %	1,42 %	1,92 %	1,92 %
8. Russell 3000	1,00 %	1,50 %	1,50 %	1,00 %	1,50 %	1,50 %
9. S&P 100	1,00 %	s.o.	s.o.	1,00 %	s.o.	s.o.
10. S&P 500	1,00 %	1,50 %	1,50 %	1,00 %	1,50 %	1,50 %
11. S&P Mid Cap 400	1,00 %	1,50 %	1,50 %	1,00 %	1,50 %	1,50 %

Note 1 : Les taux de couverture flottants pour les contrats à terme sur un indice ont été fixés à 0,25 % au-dessus des taux de couverture flottants du panier de titres correspondant et ils sont destinés à fournir une marge de protection jusqu'à ce que l'Association soit en mesure d'obtenir des données additionnelles pour fixer des taux plus exacts.

Annexe 1

Note 2 : Les taux de couverture pour les erreurs de suivi concernant les « Indice et contrats à terme » et les « Parts et contrats à terme » ont été fixés à 0,50 % au-dessus des taux de couverture pour les erreurs de suivi concernant les « Indice et parts » correspondants et sont destinés à fournir une marge de protection jusqu'à ce que l'Association soit en mesure d'obtenir des données additionnelles pour fixer des taux plus exacts.